

## **Prisons: le nombre de détenus toujours à la hausse au 1er juin**

Paris, 1 juil 2022 (AFP) - Le nombre de détenus en France dépassait largement la barre des 71.000 au 1er juin, confirmant la hausse au-dessus du seuil symbolique des 70.000 enregistrée depuis mars, selon des chiffres officiels publiés vendredi.

Les établissements pénitentiaires français comptaient au 1er juin 71.678 détenus pour 60.703 places opérationnelles, soit une densité carcérale de 118,1% contre 109,5% il y a un an.

Au 1er mai, le nombre de détenus s'établissait à 71.038.

Il avait repassé la barre des 70.000 au 1er mars, un seuil qui n'avait plus été atteint dans les prisons françaises depuis le début de la crise sanitaire du Covid il y a deux ans.

Sur une année, on dénombre 5.087 détenus en plus, soit une croissance de 7,6% de la population carcérale.

Selon les données statistiques du ministère de la Justice, 14.418 détenus sont actuellement en surnombre par rapport aux places disponibles dans les établissements pénitentiaires.

La densité carcérale grimpe à 140% dans les maisons d'arrêt où sont incarcérés les détenus en attente de jugement - présumés innocents - et ceux condamnés à de courtes peines.

Quarante-quatre prisons françaises affichent une densité supérieure ou égale à 150% et inférieure à 200%. Dans cinq établissements, la densité carcérale dépasse les 200%.

En raison de cette surpopulation, 1.885 prisonniers sont contraints de dormir sur des matelas posés à même le sol. Ils étaient 908 dans ce cas au 1er juin 2021.

Parmi les détenus, 19.054 sont des prévenus, incarcérés dans l'attente de leur jugement.

Au total, 87.650 personnes étaient placées sous écrou au 1er juin, dont 15.972 non détenues faisant l'objet d'un placement sous bracelet électronique (15.246) ou à l'extérieur (726). Le nombre de femmes écrouées (3,6% de la population carcérale totale) et celui des mineurs (0,8%) est stable par rapport au 1er mai et en légère baisse sur un an.

L'Observatoire international des prisons (OIP) et Amnesty International ont récemment appelé la France à rendre ses prisons dignes en mettant en oeuvre en urgence un plan national d'actions contre la surpopulation carcérale, qui atteint des niveaux record.

Deux ans après la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour ses conditions de détention indignes et un surpeuplement chronique, l'OIP s'était alarmé de "l'inefficacité des mesures prises par les pouvoirs publics" pour se mettre "en conformité" avec cette décision

aje/pa/tes